

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à votre parcelle.



- **COLZA** : Observer les larves d'altises
- **CÉRÉALES D'HIVER** : observer les pucerons en parcelle, Pression limaces en hausse sur jeunes cultures

COLZA

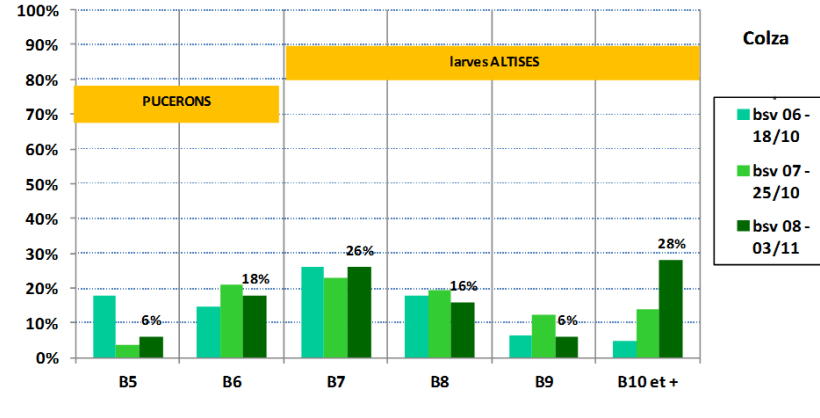
Stades

Les 3/4 des colzas ont plus de 6 feuilles vraies. Les plus petits colzas ont atténué leur retard. Les parcelles du réseau devraient atteindre un stade suffisant pour passer l'hiver. Certaines parcelles avancées présentent une élévation de la base des tiges, mais limitée pour l'instant (cf. photo). 50 parcelles ont été observées cette semaine



colza début élévation - C. Gazet (CA59/62)

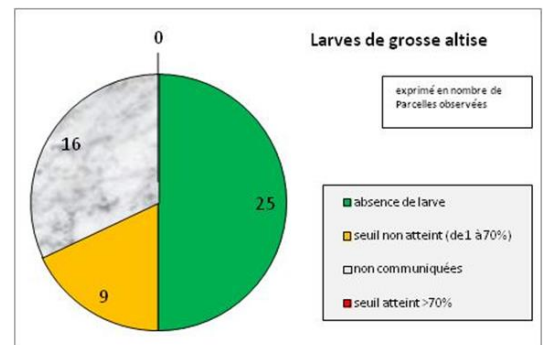
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Larves d'altise : observez-les dans les pétioles

Des larves d'altise sont observées dans 9 parcelles cette semaine (cf. graphe) : 2 parcelles avec 40-50% de pieds touchés, les autres entre 2% et 25%. **Aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.**

Seuil larves d'altise: 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie de larves d'altises (ce qui équivaut à environ 2-3 larves par plante).



Quand observer ?

Par rapport à la semaine dernière, l'actualisation des données météo a retardé, dans le modèle prévisionnel, la date majoritaire théorique d'apparition du premier stade larvaire (calculée à partir du pic de vol régional des adultes). Cette date se situerait désormais autour du 19/11.

Pour les parcelles où le vol des adultes avait débuté plus tôt, **on est actuellement dans la période d'apparition des larves**. L'observation des galeries et des larves dans les pétioles est donc vivement conseillée.

On dénombre de 1 à 3 individus en cuvette sur 12 parcelles et 9 individus sur 1. Malgré l'augmentation du nombre de parcelles avec captures, **le risque reste toujours faible**.

Comment observer et quelle nuisibilité ? : voir BSV N°7

Tableau : prévision d'apparition du premier stade larvaire

Station météo : Beauvais		Prévision d'apparition du premier stade larvaire		
		25% des années	mediane	75% des années
dates vols adultes				
début du vol adulte 2016 :	19/9	22-oct.	22-oct.	22-oct.
pic de vol adulte 2016 :	26/9	11-nov.	19-nov.	4-déc.
vol tardif adulte 2016 :	3/10	5-janv.	6-févr.	15-mars

Charançon du Bourgeon Terminal : risque faible

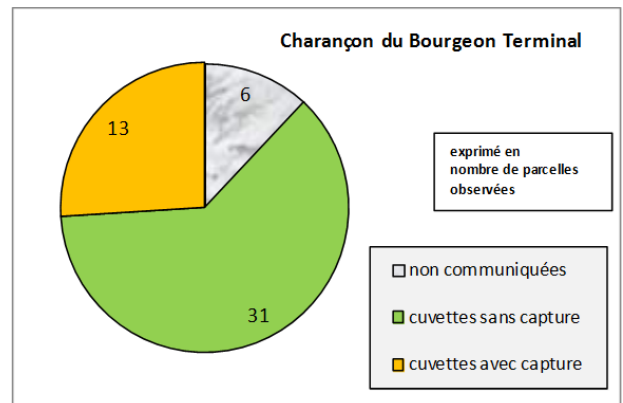
On dénombre de 1 à 3 individus en cuvette sur 12 parcelles, et 9 individus sur une. Malgré l'augmentation du nombre de parcelles avec captures, **le risque reste toujours faible**.



Charançon du Bourgeon Terminal sur plaque engluée C.Gazet (CA 59/62)



Charançon du Bourgeon Terminal piégé en cuvette C. gazet (CA59/62)



Autres ravageurs

2 parcelles présentent des dégâts de mouche du chou. La larve de cet insecte se développe sur le pivot, en créant des galeries en surface. Elle peut avoir un effet sur la croissance des colzas déjà chétifs ou perturbés par un autre ravageur (larve d'altise par exemple). **Elle aura peu d'impact sur un colza vigoureux.**



mouche du chou : symptômes sur pivot - C Gazet (CA 59/62)

Pucerons : fin du risque

Malgré quelques signalements de présence de pucerons, **on peut considérer la fin du risque**.

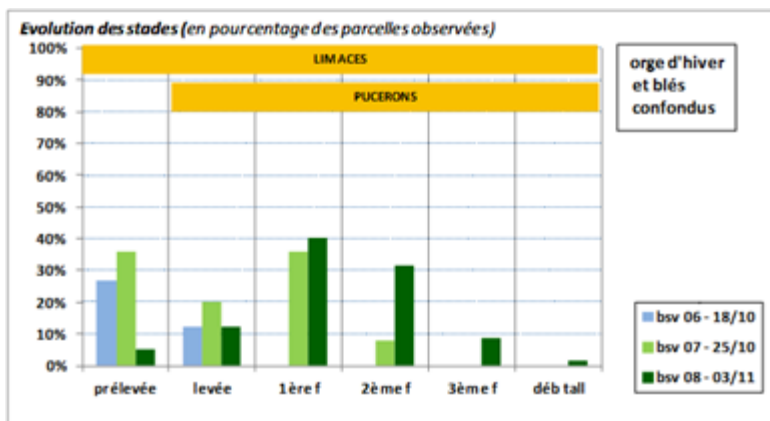
Maladies

Le signalement de la présence de Phoma est moins fréquent cette semaine. Le moyen de lutte le plus efficace est la résistance variétale.

CÉRÉALES D'HIVER

Stades observés sur blé et orge

Avec les semis moins précoces qu'à l'accoutumée, les températures d'octobre quasiment « normales » et le rafraîchissement en cours, les stades avancent plus lentement que ce que l'on a pu observer ces dernières années. Les parcelles les plus précoces atteignent tout juste le stade 3 feuilles – début tallage. Les semis se terminent désormais au rythme des récoltes d'automne (betteraves, maïs ...). Le stade actuel des cultures nécessite de maintenir le suivi sur pucerons et surtout sur limaces jusqu'à ce que l'hiver s'installe.



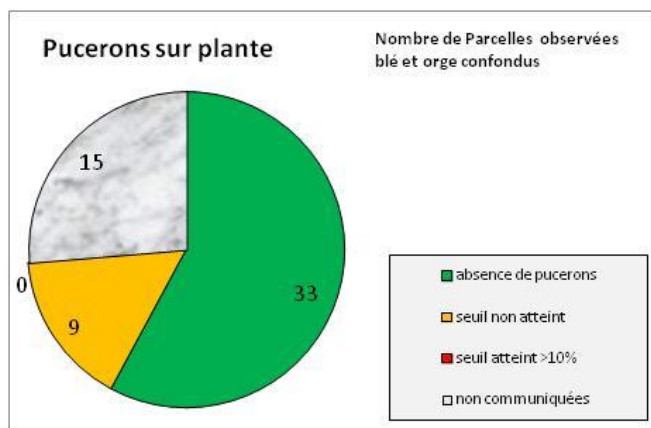
Blé au stade 2 feuilles - C.Gazet (CA59/62)

Pucerons : vols en baisse mais parcelles colonisées

La situation pucerons est très stable par rapport à la semaine dernière, **avec un risque modéré**. Sur les 7 pièges relevés cette semaine, 3 sont indemnes de pucerons. Sur les 4 autres, 2 à 5 pucerons sont piégés. **Les vols sont donc toujours possibles à proximité de réservoirs de pucerons** (verger, haie, parcelle de maïs ...) et peuvent coloniser les parcelles nouvellement levées.

En parcelles, les colonisations sont limitées avec 33 situations notées indemnes et 9 avec présence de pucerons, soit près de 15%, avec jusqu'à 5% de pieds colonisés. Sur ces faibles niveaux d'infestation, c'est le seuil de présence pendant plus de 10 jours qu'il faut considérer.

Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.



Limaces : encore en hausse et nouveaux dégâts

La pression limaces est en hausse par rapport à la semaine dernière, avec un risque nul à faible dans la majorité des situations, mais ponctuellement fort.

Sur les 12 piégeages réalisés, le nombre de limaces relevées va de 0 dans 3 situations à 7 limaces pour les grises et 30 limaces pour les noires.

Les parcelles avec limaces noires présentent les plus importants dégâts sur plantes avec respectivement 10 et 50 % de plantes touchées pour 10 limaces noires + 7 grises et 30 limaces noires + 2 grises.

Dans les parcelles avec limaces grises uniquement, on observe une tendance entre nombre de limaces grises compris entre 0 et 7, et la proportion de plantes touchées entre 0 et 40%.

Un pied est noté touché quand il présente des traces de morsures, ce qui ne signifie pas qu'il va disparaître. Il faut toutefois être attentif à l'apparition de dégâts dans les parcelles où les niveaux de capture sous piège sont modérés ou importants, surtout en bièfs et sols motteux où les dégâts sont plus fréquents. Attention à la présence de limaces noires aussi nuisibles mais plus discrètes.



Orge début tallage avec dégâts de limaces - C.Gazet (CA59/62)

Seuil de nuisibilité limaces

1 à 20 limaces piégées / m² : risque faible continuer le suivi

20 à 50 limaces piégées / m² : risque modéré, surveiller la présence de dégâts sur plantes.

Plus de 50 limaces piégées / m² : risque élevé, il est nécessaire de réduire les populations préventivement à l'observation de dégâts.

Attention : ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage du BSV (4 pièges humides de 0.25m² sans appâts). Si vous utilisez un autre protocole le seuil peut être différent. Au final c'est la présence de dégâts sur plantes qui doit guider la décision d'intervenir. En conditions sèches, on peut avoir des limaces sous pièges et peu de dégâts. Au contraire en conditions humides, on peut avoir peu de limaces sous pièges et des dégâts plus importants. Les pièges constituent une aide au suivi.

Divers

En bordure maritime, un observateur signale des attaques de mouche du semis hors réseau.

Trois observateurs signalent la présence de campagnols dans 4 parcelles dont une avec des dégâts significatifs. (Auxi le Château 62).

Une parcelle est concernée par des dégâts d'oiseaux.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** A. Van Boxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, A. Douilly - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Betteraves :** H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :

